

# Bertogne



MARS & AVRIL  
2021



## BULLETIN COMMUNAL



P.2

↳ Maison communale



P.9

↳ Carnaval à l'école  
de Longchamps



P.10

↳ Carnaval médiéval  
à l'école de Givry

# CITOYENNETÉ



*Chères concitoyennes, chers concitoyens,  
Chères amies, chers amis,*

*L'hiver est derrière nous et le printemps ouvre ses portes avec une vision de chaleur, de luminosité, de propreté...*

*Cette propreté et cet environnement sont encore trop souvent bafoués, violés par certains incivismes qui ne reflètent pas cette beauté naturelle de notre commune. Cette commune qui mérite tellement d'être chouchoutée, d'être préservée et surtout respectée car elle appartient à tous, à vous tous !*

*Malgré une belle amélioration grâce à nos ambassadeurs propreté (vous pouvez en faire partie), grâce aux bénévoles ou marcheurs très appréciés qui n'hésitent pas à se munir d'un sac récolteur de canettes et autres déchets qui défigurent notre beau patrimoine, les incivilités environnementales sont encore trop fréquentes. C'est pour cette raison qu'une caméra mobile pourrait être acquise prochainement. Elle tournerait dans la commune à des endroits différents, à des endroits où la nature est régulièrement polluée. Alors, lors de vos futures promenades ou déplacements divers, souriez car vous pourriez être filmés !*

*Dans ce même contexte, nous continuons avec nos équipes communales à accorder une importance haute au travail qui s'annonce en matière de fauchage d'accotements et entretien des espaces publics. Néanmoins, les tontes, taillages des haies et entretien des cimetières seront effectués par des entreprises privées en vue d'un gain de temps et de moyens. Ce qui permettra à nos ouvriers communaux d'accomplir toutes les tâches qu'ils effectuent si bien. Nous ferons le bilan de cette expérience l'an prochain.*

*En espérant nous revoir dans des rencontres citoyennes et autres, je vous demande encore un peu de patience et surtout, une grande prudence sanitaire pour les jours et semaines à venir. Notre qualité de vie en dépend.*

*Au plaisir véritable de nous revoir,*

*Votre Bourgmestre.*



## MISE À L'HONNEUR

Si le contexte actuel n'a malheureusement pas permis de fêter comme il se doit les membres du personnel arrivés à un tournant de leur carrière, ceux-ci n'ont pourtant pas été oubliés. Le Collège communal a tenu à les remercier par la remise d'un petit cadeau déposé à domicile. Nous tenons donc à féliciter **Madame Gisèle Spoiden**, *surveillante de midi à l'école de Longchamps*, qui a atteint 25 ans de carrière en 2020.

Nous tenons également à remercier **Madame Marie-Andrée Grandjean**, *institutrice primaire à Givry*, **Monsieur Freddy Copine**, *employé au service urbanisme de l'administration communale*, et **Messieurs Jean-Marie Genon**, **Serge Bauvur** et **René Wargé**, *ouvriers communaux*, pour leurs bons et loyaux services pendant leurs années de travail effectives, qui profitent dorénavant d'une retraite bien méritée. Bon vent et bonne continuation à toutes et tous !

Le Collège communal.

## CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

### LE TRI DES DÉCHETS POUR TOUS

Le conseil communal des enfants s'est réuni le vendredi 26 février dernier. Ensemble, les enfants ont choisi le thème sur lequel ils allaient travailler cette année. Naturellement, le tri des déchets est apparu comme une évidence pour eux. Leur slogan « *recycler, c'est protéger* » accompagnera leurs diverses actions de sensibilisation au tri des déchets tout au long de l'année. L'objectif étant de toucher un maximum de citoyens de la commune à cette cause importante.



**TROP, C'EST TROP. NE JETEZ PLUS VOS DÉCHETS PAR LES FENÊTRES !** D'ailleurs, saviez-vous que 1 pneu recyclé équivaut à un sac de couchage fabriqué ? Qu'un kilo de piles recyclées, c'est une batterie de téléphone fabriquée ? Que 1048 canettes, c'est une trottinette fabriquée ? Ou encore que chaque kilo de compost utilisé sur votre jardin, c'est un kilo de légumes en plus récolté ? Les enfants du conseil communal en sont conscients et ont donc besoin de vous tous pour faire changer les choses. Pour rappel, le recyparc le plus proche de la commune se trouve à la Barrière Hinck.

**Envie de nous suivre dans cette aventure ?**

**N'hésitez pas à liker notre page Facebook**

**«Conseil communal des enfants de Bertogne».**

## DU 28 JANVIER 2021

Le Conseil communal,

M. le Bourgmestre rappelle aux conseillers les règles relatives au huis clos qui doit être déclaré lorsque le nom d'une personne privée doit être cité.

M. Bandin, auteur de projet, répond aux questions techniques. A l'unanimité décide d'approuver le cahier des charges du 11 janvier 2021 et le montant estimé du marché "Travaux d'aménagement du centre de Longchamps", établis par l'auteur de projet, BUREAU D'ETUDES RAUSCH ET ASSOCIES SPRL. Le montant estimé s'élève à 1.745.355,43 €, 21% TVA comprise. Les parties subsidiées dans ce dossier sont de l'ordre de 520.000€ (DGO 3 - direction générale opérationnelle agriculture - développement rural) et de 380.000€ (DGO 1 - direction générale opérationnelle routes et bâtiments).

A l'unanimité approuve le budget du CPAS - exercice 2021, tel qu'établi et présenté par Mr GAUDRON, directeur général faisant fonction.

A l'unanimité décide d'intervenir à concurrence de 169.826,08€ dans le budget 2021 de la zone de police 5301 « Centre - Ardenne » ; la présente décision sera envoyée pour approbation à Monsieur le Gouverneur de la province de LUXEMBOURG.

A l'unanimité décide d'approuver la Convention de l'OTW (Opérateur de transport de Wallonie) par laquelle cet opérateur s'engage à subventionner à hauteur de 80% du coût ; de transmettre cette convention à l'Administration des TEC en vue d'obtenir la subvention pour ces aménagements ; de lancer le marché public d'acquisition et d'installation d'abribus conformément aux « principes d'aménagements des infrastructures routières en faveur des transports en commun ».

A l'unanimité décide de ne pas appliquer pour l'exercice 2021, la délibération du 17.09.2018 approuvée le 16.10.2018 établissant, pour les exercices 2019 à 2024 la taxe communale de séjour ; de ne pas appliquer pour l'exercice 2021, les délibérations suivantes :

- La délibération du 17.09.2018 approuvée le 16.10.2018 établissant, pour les exercices 2019 à 2024, la redevance pour droit d'occupation du domaine public ;
- La délibération du 20.02.2020 approuvée le 25.03.2020 établissant, pour les exercices 2019 à 2024, la redevance pour droit de place pour tout emplacement au marché communal hebdomadaire.

A l'unanimité approuve l'ouverture d'un mi-temps à l'école maternelle de Givry pour la période du 18/01/2021 au 30/06/2021.

## DU 25 FÉVRIER 2021

Le Conseil communal,

A l'unanimité accepte la démission de Mr SERVAIS Cyril de sa fonction de conseiller de l'action sociale à la date de ce jour.

A l'unanimité procède à l'élection de plein droit du conseiller de l'action sociale en fonction de l'acte de présentation et en conséquence, Mr DUBOIS Jean-Michel est élu de plein droit conseiller de l'action sociale en remplacement de Mr SERVAIS Cyril.

A l'unanimité approuve le cahier des charges du 8 février 2021 et le montant estimé du marché "Rénovation partielle de l'école de Givry - PPT (programme prioritaire de travaux)", établis par l'auteur de projet, SPRL LACASSE MONFORT & SPRL SYNERGIE ARCHITECTURE SOCIETE MOMENTANEE. Le montant estimé s'élève à 153.005,70 €, 6% TVA comprise (80% de part subsidiée).

A l'unanimité, suite à la présentation de M. Delcorde, approuve le rapport de l'écopasseur communal - exercice 2020.

A l'unanimité, réforme le budget de l'établissement culturel Fabrique d'Eglise de COMPOGNE, pour l'exercice 2021, voté en séance du Conseil de fabrique du 16/01/2021.

A l'unanimité décide de mettre à disposition une provision de caisse d'un montant de 400 euros sous la forme d'une carte Belfius « Easy Card » prépayée, rechargeable à usage « paiement contrôle technique des véhicules » ; De désigner Mr PAHAUT Vincent, agent technique, responsable de cette provision de caisse ; sur base de mandats réguliers, accompagnés des pièces justificatives, le directeur financier procède au renflouement de la provision à hauteur du montant mandaté ; lorsque cette provision de caisse ne sera plus nécessaire, le responsable de celle-ci la restitue au directeur financier qui la réintègre dans la caisse

Par 6 abstentions et 7 oui, établit pour les exercices 2021 à 2024, sur base du tarif maximal de la région wallonne, une taxe communale sur les éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité ; sont visées toutes les éoliennes existant à un quelconque moment de l'exercice d'imposition et placées sur le territoire de la Commune pour être raccordées au réseau de distribution d'électricité.

A l'unanimité approuve le plan de pilotage de l'école fondamentale communale de Bertogne, tel qu'il a été présenté.

A l'unanimité approuve le plan de pilotage de l'école fondamentale communale de Givry, tel qu'il a été présenté.

A l'unanimité approuve le plan de pilotage de l'école fondamentale communale de Longchamps, tel qu'il a été présenté.

A l'unanimité approuve le plan de pilotage de l'école fondamentale communale de Mande-Saint-Etienne, tel qu'il a été présenté

A l'unanimité ratifie la convention d'occupation de l'atelier rural à Salle jusqu'au 30.06.2021 (grand module).

A l'unanimité décide le retrait du dossier « vente d'un bâtiment entrepôt à Salle » et postpose celui-ci à la prochaine séance du conseil.

A l'unanimité décide d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché " Désignation d'un auteur de projet et d'un coordinateur projet et réalisation pour les travaux d'aménagement des anciens bureaux de l'entreprise LAMBERT", établis par l'Administration communale de Bertogne. Le montant estimé s'élève à 15.000,00 €, 21% TVA comprise.

A l'unanimité décide l'introduction d'un dossier de demande de création de voirie à Givry – Atlas des chemins de Flamierge en vue de la construction de plusieurs logements ; charge le Collège communal d'entamer la procédure concernant ce dossier

A l'unanimité décide d'approuver le projet de plan général d'alignement du sentier n°58 à l'atlas des chemins de Flamierge et dressé le 20 novembre 2020 par Monsieur Luc Caprasse – Géomètre-expert à Bastogne ; les emprises seront cédées gratuitement et libres de toutes charges à la Commune de Bertogne.

A l'unanimité décide de procéder à l'engagement d'un(e) agent psycho-médico-social à quart temps et fixe les conditions d'engagement à l'emploi.

## LES INFOS DE LA POLICE

### CONCENTREZ-VOUS SUR LES NOTIFICATIONS DE LA ROUTE

Que vous soyez piétons, cyclistes ou automobilistes, l'AWSR (Agence Wallonne pour la Sécurité Routière) vous sensibilise à prêter davantage attention aux notifications de la route, plutôt qu'à celles de votre smartphone, ou écran dans le véhicule. La distraction est devenue un vrai enjeu quant au partage de la route, et pas uniquement au volant d'une voiture.

Aujourd'hui, près de 9 belges sur 10 possèdent un smartphone et les belges passent en moyenne 2h05 connectés par jour. Notre smartphone nous sert à passer des coups de fil et à envoyer des messages, mais pas seulement. Désormais, les smartphones remplacent également nos agendas, nos blocs-notes, nos playlists, et avec l'ultra connectivité, ils deviennent indispensables pour répondre, immédiatement, à toutes nos interrogations. Ils nous permettent également de conserver un certain lien social avec le monde et avec nos proches dans le contexte Covid-19 actuel.

#### MAIS SUR LA ROUTE, CE N'EST PAS SANS RISQUE...

Des chiffres interpellants :

- 4 usagers wallons sur 10 avouent ne pas pouvoir résister à l'envie de vérifier leur téléphone s'il émet une notification alors qu'ils conduisent.

- 5 % des cyclistes et 18 % des piétons utilisent leur téléphone au feu rouge.
- Le risque d'accident est multiplié par 3 à 23 fois lorsque le téléphone est utilisé au volant, même avec le kit mains-libres.

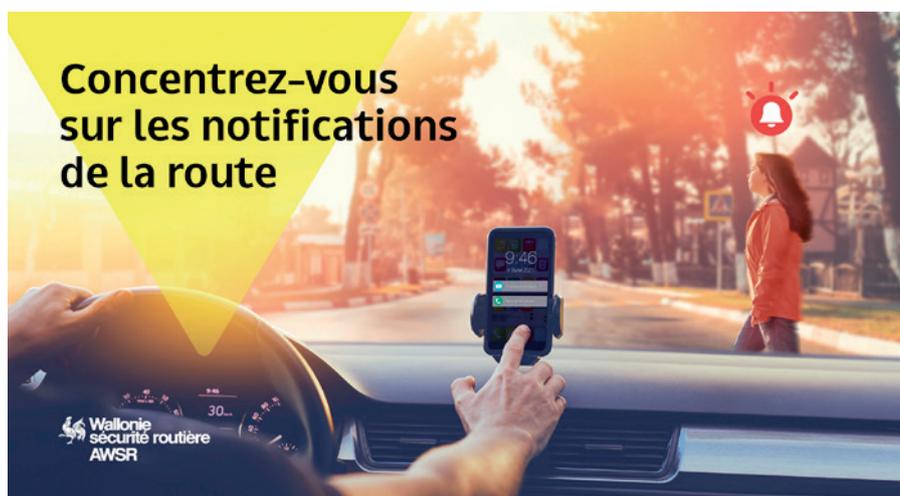
#### AUGMENTATION DU TEMPS DE RÉACTION :

L'usage du téléphone, et plus généralement, des écrans est une pratique dangereuse sur les routes car il diminue significativement votre vigilance en tant que conducteur.

Comme l'explique le professeur Jean-Christophe Bier, neurologue à l'hôpital Erasme (Bruxelles) : « On peut porter son attention sur une conversation ou sur la radio. Mais quand la charge attentionnelle est plus lourde, comme envoyer un message, par exemple, notre cerveau a des difficultés à faire deux choses en même temps. On prend le risque de mal faire une chose, voire d'en échouer une, comme celle de porter son attention sur la route. On augmente alors considérablement son temps de réaction ».

#### DUCOMBLE Virginie

Premier Inspecteur  
Division Accueil Quartiers BERTOGNE  
Zone de Police 5301 - Centre Ardenne  
Rue Grande (Bertogne), 33/1  
6687 BERTOGNE  
GSM: 0498/93.43.37  
Fax: 061/21.06.78





## LE PARC NATUREL DES DEUX OURTHES FÊTE SES 20 ANS



Le Parc naturel des deux Ourthes a été créé officiellement le 12 juillet 2001, l'année 2021 sera donc l'année de son vingtième anniversaire et 20 ans, ça se fête.

Depuis 20 ans, vous nous accompagnez et participez à nos événements, vous nous appelez pour un conseil ou pour nous interpellier sur un sujet qui vous tient à cœur.

C'est pourquoi, cette année qui vient, nous vous proposons, pour garder le lien, une série de défis à faire « en toute sécurité » et plus exactement 20 défis pour 20 ans d'existence.

L'idée, c'est de vous faire découvrir votre parc naturel d'une façon ludique et de partager votre expérience avec nous et pour vous récompenser de votre fidélité. En fin d'année, les 3 personnes qui auront relevé le plus de défis recevront un prix.

Pour chaque défi, nous vous demandons de nous envoyer une photo à cette adresse :

[michelle.paligot@pndo.be](mailto:michelle.paligot@pndo.be)

Toutes les photos récoltées feront l'objet de notre album anniversaire.  
**Voici les premiers défis :**

### DÉFI 1 : LE REPAS 20 KM

Concoctez un plat (ou tout un repas) mais attention aucun aliment ne doit faire plus de 20 km autour de chez vous avant d'arriver dans votre assiette (envoyez-nous le menu avec le nom des producteurs et la photo du ou des plat(s)). Et si, en plus, on évitait la voiture !



### DÉFI 2 : LA P'TITE BÊBÊTE !

Choisissez un animal (de chez nous) et reproduisez-le en land art avec des branches, feuilles, fleurs..... bref, tout ce que la nature vous offre. Pas besoin d'être un grand artiste et avec les enfants, c'est un moment de bonheur assuré.



### DÉFI 3 : KISYKACHE ?

Les murs en pierres sèches font partie de notre patrimoine et recèlent de nombreuses richesses faunistiques et floristiques. Prenez le temps de les observer de près et de faire LA photo insolite de ses habitants.



*Rendez-vous très bientôt via les réseaux sociaux pour les 17 autres défis.*

## Virtuel 01... Un complément virtuel pour notre magazine !

Tous les habitants de la commune ont l'habitude de recevoir le «magazine du Parc naturel» dans leur boîte aux lettres depuis... quasi 20 ans ! Le prochain portera le n° 44 et le n°1 était sorti en 2002... Un rythme approximatif de 2 numéros par an que nous faisons imprimer en plus de 12.000 exemplaires.

Le début de cette année a vu arriver le petit frère : un «magazine virtuel» qui comporte une petite dizaine de pages. Le papier ne disparaît pas, mais les

infos seront complétées régulièrement via ce **magazine complémentaire**. Quelques «clics» et le tour est joué : [www.pndo.be](http://www.pndo.be) et vous pouvez déjà le consulter à votre convenance !

Si vous souhaitez vous inscrire pour le recevoir dans votre boîte mail au moment où il paraît, il suffit de remplir un formulaire accessible via ce magazine virtuel ou photographier ce QR code.

**Au programme de ce «Virtuel 01» ?**

Nos projets :

- pierre sèche, laine, itinérance aquatique,
- des défis à réaliser pour les 20 ans du Parc naturel,
- deux nouveaux projets LIFE nature,
- un article pour enfants sur le renard,
- et quelques news diverses...



## LES AMBASSADEURS DE PROPRETÉ

La neige a disparu, du moins on l'espère. Apparaissent déjà les premières primevères mais aussi les débris le long des routes.

Les ambassadeurs de propreté se sont donc remis en route munis de leur sac et de leur pince de ramassage. Dans notre commune, ils sont une vingtaine à récolter ce que des automobilistes négligents jettent par la vitre de leur voiture.

### Écoutons le témoignage de l'un d'entre eux :

« A chaque sortie, je parcours environs 7 km ; cette semaine, j'ai ramassé 12 sacs, mais 31 sacs à la première disparition de la neige ; on y retrouve les objets habituels : canettes, bouteilles en verre ou en plastique, mégots de cigarettes mais aussi, à l'heure actuelle, masques et gants jetables. Cette fois-ci, j'ai même récupéré un jeu de clés de voiture mais je n'ai pas retrouvé la voiture ! Je récolte même des canettes dans les champs bordant les routes, preuve de la vigueur du lancer de certains automobilistes.

*Malgré la déception de voir que les gens ne respectent pas les abords des routes, je continue à assurer ce nettoyage. J'ai le projet d'offrir à chaque conducteur un petit sac poubelle et un cendrier de poche si les finances provinciales le permettent. »*

Chaque année, l'Administration Communale de Bertogne leur témoigne sa reconnaissance. Cela n'a pas été possible en 2020 mais il reste à souhaiter que 2021 le permette !



## CULTURE & PATRIMOINE



### Rénovation de la chapelle Notre-Dame de la Miséricorde

Cette année scolaire, les plafonneurs du CEFA (Centre d'Éducation et de Formation en Alternance) et de l'INDSE (Institut Notre-Dame Séminaire Bastogne) ont remis le couvert.

Haji et Eyup avec leur professeur Eddy Pierret ont rafraîchi l'intérieur d'une chapelle à Longchamps.

Ils ont appliqué trois couches de badigeon de chaux à la caséine sur l'enduit existant.

Tout en blanc, la Chapelle est beaucoup plus lumineuse.

Bravo les gars!

Eddy Pierret



## La Croix de l'étang de Fazone

Tout d'abord un petit retour sur la deuxième Croix Magein (1907) :

Ce qui peut arriver de meilleur dans une chronique comme celle des Croix d'Occis de notre Commune, c'est l'intervention éclairée d'un lecteur. Jugez-en plutôt : M. Guy DELHEZ de Compogne me signale qu'il a retrouvé la trace d'un certain Constant MAGEIN qui correspond à ce malheureux mort sur ses fagots au lieu-dit des Sters (voir Bulletin de janvier-février 2021 p. 12). Il est né le 10 juin 1838 et a trouvé la mort en 1907, comme la date de sa croix l'atteste, le 5 avril. Peut-être le printemps pointait-il le bout de son nez, mais ce fut un faux-nez pour Constant ! Il était menuisier, il a perdu sa femme Victorine Grégoire en 1881, et le couple a eu 5 enfants (Marie, Céline, Victorine, Constant et Émile).

Ces informations sont contenues dans un livre écrit par feu Roger Georges sur les paroissiens de Compogne de 1452 à 1950. Excusez du peu ! Cinq siècles ! Une mine d'or ! Merci, monsieur Delhez !

Venons-en à notre fameuse Croix de l'Étang de Fazone, que l'on devrait plutôt appeler la Croix de l'Étang de Falize, car c'est dans le réservoir en contrebas de Fazone, dans la direction de Compogne, que la tragédie s'est déroulée. La grande Croix d'Occis est plantée à la pointe d'une île qui longe l'étang. Les castors semblent en vouloir à cette Croix, comme vous pouvez en juger sur la photo récente prise à cet endroit.

Nous sommes en 1934, le mardi 26 juin exactement, jour de promenade de la Saint-Louis. Un petit groupe d'élèves de la 3<sup>ème</sup> année du Séminaire de Bastogne se retrouvent au bord du petit étang « Falize » pour un bain de pieds salubre. Il y a normalement de l'eau jusqu'aux genoux. Pas de danger. Ils connaissent. Brusquement, Eugène disparaît sous l'eau. Albert tente de le ramener à la rive mais il disparaît à son tour, entraîné par Eugène. Omer plonge à leur secours puis Joseph, ils disparaissent sous l'eau, c'est la panique, l'abbé Golinvaux

parvient à repousser quelques autres gamins qui ont perdu pied, et lui-même échappe de justesse à la noyade. On court chercher de l'aide chez d'Hoffschmidt, mais leur barque mise à l'eau ne pourra que repêcher quatre malheureuses victimes.

Que s'est-il donc passé ? Cet étang de « Falize » était traversé par le ruisseau de Fazone, et il venait d'être curé. Cela donnait à son bord plus de profondeur et fit perdre pied au premier élève, avec les conséquences tragiques qui suivirent pour les autres.



**Géo-localisation :** 50,068322 N / 5,718703 E  
(D'après mon analyse de la carte, l'étang de Fazone est situé sur la commune de Bastogne, celui de Falize sur Bertogne)  
**Remerciements :** merci à Armel Job pour son information et Dominique Lambert pour ses recherches.  
**Références :** Revue Altitude 515 n°16 2002 pp.12-15  
(Texte de l'Abbé Albert Bœur, qui a vécu les faits tragiques)



Eugène  
CLARINVAL  
de Gedinne



Albert  
LHERMITTE  
d'Awenne



Omer  
GILLIN  
de Chiny



Joseph REMY  
de Warempage-Ortho

« LE TERROIR POUR TOUS » EST UN GROUPE DE CITOYENS QUI A POUR OBJECTIFS DE FAVORISER LES CIRCUITS COURTS, LES PRODUITS SAINS ET LES PRODUCTEURS LOCAUX

# Marché Fermier des 3 Communes

Tenneville - Bertogne - Sainte-Ode

## 2021

**Acheter local** → 5 Février  
5 Mars

← **Produits de qualité** 2 Avril  
7 Mai  
4 Juin

→ **Savoir et plaisir** 3 Septembre  
1 Octobre  
5 Novembre

← **Economie locale** 3 Décembre

### Tenneville

salle "Le Foyer" (sous l'église)  
Route de Bastogne, 25  
de 17 h à 20 h

## de Racines et d'Idées, votre commission culturelle, ouvre son agenda printemps/été

Nos balades «culturo-sportives» eurent leur succès en automne!  
Après *les Croix Magein*, nous vous proposons de découvrir notre commune en marchant à la découverte de ses curiosités.

Trois premiers parcours sont à retenir:

- Le 16 mai - 14h: le Château de Rolley et la bataille de Champs (+ ou - 8 kms)
- Le 20 juin - 14h: sur les pas des Celtes (5 kms à Rahimont)
- Le 8 août 14h: entre scieries et moulins, les travaux des hommes (8kms dans les bois de Salle)

N'oubliez pas vos bottines, une gourde et votre envie d'apprendre.  
Inscription : [vincianeprer@skynet.be](mailto:vincianeprer@skynet.be)

- Le 10 juillet: nous espérons vous faire une surprise musicale à Bethomont.

D'ici là, nous vous rappelons la vidéo de vos photos au Smatch  
**Opération j'aime ma commune.**

De quoi vous mettre en appétit pour marcher dans notre belle région et pourquoi pas, avec votre appareil photo!

Et si vous avez une activité à proposer, n'hésitez pas à nous rejoindre par mail: [claudine.leveque@diastas.be](mailto:claudine.leveque@diastas.be) ), GSM (0496 78 03 50), [f](#) ou le site de la commune

## SOUVENIRS, SOUVENIRS...

### Théâtre et cinéma au « patro » de Champs

Au temps où existait encore la « Salle du Patro » édiflée sans tambour, ni architecte, ni plan, ni trompette par les bénévoles de la paroisse, à proximité immédiate du presbytère, parallèle au jardinet, l'abbé Robinet, alors vicaire de Champs, entreprit d'animer tant bien que mal les longues et ennuyeuses soirées dominicales de l'hiver (il n'y avait ni télé ni internet) par la projection régulière de films, étant donné la rareté des représentations théâtrales qui y avaient lieu.

Ces représentations théâtrales avaient débuté auparavant dans le baraquement en bois inoccupé que mettaient à la disposition de la petite troupe, dans leur pâture, les parents Poncelet - Lefebvre, Albert et Marguerite (alias Marguerite Djâques di Withimont) une fois achevée la reconstruction en dur de leur maison après l'offensive.

Et à propos de ces réjouissants spectacles justement, qui parmi les anciens de ma génération (mais ils fondent comme neige au soleil) ne se souvient de la pièce « Géna et Magonette, drame en trois actes » et autres joyusetés de même acabit, durant lesquelles on entendait depuis la salle le souffleur s'époumoner dans son trou à tenter de rafraîchir la mémoire défaillante des talentueux comédiens amateurs locaux !

Toute jeune, Henriette Contor se chargeait de meubler les inévitables passages à vide durant le changement des décors entre les actes, en chantant, seule sur l'avant-scène et à cappella, les mélodies qu'appréciaient les spectateurs et que lui avait sans doute apprises sa grand-mère, prénommée Henriette elle aussi.

Revenons plutôt à notre abbé Robinet qui, sans doute sur les deniers de la Fabrique d'Eglise (mais à l'insu probable

des marguilliers) avait investi dans un projecteur et un abonnement afin de recevoir régulièrement les bobines du film à projeter le dimanche soir suivant.

Lors du changement des dites bobines, les lumières de la salle se rallumaient et les vessies quelque peu en souffrance profitaient aussitôt de l'opportunité pour aller se soulager à l'extérieur le long des murs, tandis que quelqu'un passait dans les allées et les travées avec un panier contenant des oranges et des glaces Eskimo, le tout vendu à prix modique.

Il va de soi qu'à cette époque-là, les adultes avaient encore le droit de fumer à leur guise dans la salle, et qu'ils ne s'en privaient pas tout au long de la projection.

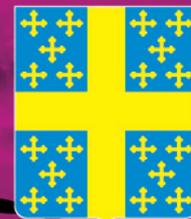
Pour sa part, assis dans le fauteuil en osier tressé confortablement garni d'épais coussins qu'il installait tout à côté du projecteur, l'abbé tirait allègrement sur le court tuyau d'une grosse bouffarde dont il alimentait le fourneau au tabac de la Semois ; du Bohannais grosse coupe, s'il vous plaît, et non pas de l'usuel et ordinaire Roisin (ou Ajja) qui faisait pourtant les délices des autres fumeurs (et même chiqueurs) du crû !

Lorsqu'il estimait un peu trop torridement olé-olé pour l'œil de ses ouailles, jeunes et vieilles, une scène jouée par les acteurs à l'écran, il plaçait le fourneau de sa pipe juste à la sortie de l'objectif du projecteur, occultant ainsi le flux lumineux le temps jugé opportun pour que nos âmes encore innocentes ne s'en trouvent point troublées ni la rurale libido des ados et adultes trop titillée.

Autre temps, autres mœurs...

W. Ries de Champs

# ENFANCE & JEUNESSE



## ECOLE DE CHAMPS



### QUI DIT CHANDELEUR, DIT CRÊPES !

Après avoir associé le nom des ingrédients aux images, nous avons remis les étapes de la recette dans l'ordre.

Ensuite, nous avons adapté la quantité des ingrédients afin de réaliser la recette pour tous les enfants et les enseignants de l'école.

Enfin, nous sommes passés à la cuisson et à la dégustation.

*Mmmmm Dé-li-cieux !!*

## ECOLE DE COMPOGNE

Cette année est très particulière : nous ne pourrons pas fêter la fin de l'hiver grâce aux carnivals dans les rues et aux grands feux et nous n'avons pas pu faire le carnaval à l'école comme chaque année en faisant la fête dans la salle de gym avec les enfants de primaire.

Nous avons donc décidé de faire une journée particulière quand même. Les primaires ont fait des bricolages de carnaval et ont pu jouer à des jeux de société pendant que les maternelles dansaient et se lançaient des serpentins dans leur classe.

Quelle ambiance !



*Carnaval à l'école maternelle de Compoigne - 13 février 2021*

## ECOLE DE LONGCHAMPS

### VIVE LE CARNAVAL !

Le vendredi 12 février, les élèves de l'école de Longchamps ont fêté la fin des examens en organisant une après-midi carnavalesque avec l'aide des enseignants. Au menu : musique, lumières, ballons et serpentins pour le plus grand plaisir des enfants et des instituteurs. Pour que cette fête soit parfaite, les élèves ont réalisé un chapeau en classe et ils étaient invités à être déguisés pour l'occasion. Joie et bonheur étaient réunis pour que ce carnaval se déroule dans une ambiance exceptionnelle et reste un souvenir inoubliable aux yeux de tous.

Les élèves de l'école de Longchamps.



## ECOLE DE MANDE

A défaut de pouvoir le fêter comme il se doit en dehors de l'école, les élèves de Mande-St-Etienne ont organisé leur propre carnaval le 12 février dernier.

Musique, danses, déguisements et serpentins étaient bien sûr au rendez-vous...



## ECOLE DE GIVRY

Cette année, les élèves de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> maternelles, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaires ont fêté le carnaval dans une ambiance « Moyen âge ».

Après avoir réalisé leurs costumes et accessoires, les princesses, chevaliers et Seigneurs ont participé à une fête médiévale.

Les enfants ont d'abord défilé par couple sur un tapis rouge. Ils ont ensuite dansé ensemble au rythme d'une musique d'époque et ont participé à des jeux en rapport avec le thème.



## ECOLE DE BERTOGNE

**Vive le carnaval !**



## STAGES DE PÂQUES\*

L'île aux bambins organise des plaines lors des congés de Pâques, du **mercredi 7 au vendredi 16 avril 2021 inclus**.

Pour toute information complémentaire, contacter directement l'île aux bambins prioritairement par mail à [garderieileauxbambins@yahoo.fr](mailto:garderieileauxbambins@yahoo.fr), ou par téléphone au **061/21.31.14**



## STAGES D'ÉTÉ 2021\*

### ADEPTE DE SPORT, ENVIE DE BOUGER ? CES STAGES SONT FAITS POUR VOUS !

Ne tardez pas et venez nous rejoindre pour pratiquer une semaine d'activités sportives dans un cadre exceptionnel et une ambiance conviviale.

**OÙ ?** C'est dans le cadre somptueux du site naturel des 2 Ourthes que le centre Adeps d'Engreux vous accueille durant une semaine en externat (à partir de 4 ans) ou en internat (à partir de 8 ans).

**ACTIVITÉS ?** De nombreuses disciplines sportives peuvent être pratiquées : sports nautiques, sports nature, sports traditionnels...

Pour chaque âge (4 à 99 ans), nous offrons un programme adapté permettant la pratique des sports selon différents niveaux. Pour plus d'informations, visitez notre site internet : [www.sport-adeps.be](http://www.sport-adeps.be)



Disciplines sportives	Prix (€) en externat	05/07 au 09/07	12/07 au 16/07	19/07 au 23/07	26/07 au 30/07	02/08 au 06/08	09/08 au 13/08	16/08 au 20/08	23/08 au 27/08
Eveil à la motricité	59.50			4-5	4-5	4-5	4-5		
Sports nature	96.00		10-12		10-12			10-12	
Multisports	59.50		8-12	6-12	6-12	6-12	6-12	8-12	
Multisports focus	59.50		10-12 focus futsal		10-12 focus escalade			10-12 focus escalade	
			10-12 focus tir à l'arc				10-13 focus kayak		
Course d'orientation	74.00							10-13	
Kayak	121.50	12-17	10-13		10-13	12-17			12-17
Tir à l'arc	96.00		10-13						12-17
Tir sportif	121.50							9-12	12-17
Handball	52.50				9-12				12-17
Sauvetage sportif	121.50				9-13	13-17			
Zap nature	96.00	12-17				12-17			12-17
New ! Zap fun nature	96.00								12-17
Zap multi	59.50	13-17				13-17			
Zap multi focus	59.50	13-17 focus futsal				13-17 focus escalade			
Motocyclisme (moto électrique tout-terrain)	156.00	9-17							
Pêche à la mouche	121.50	13-17							
Randonnée	59.50			18 et +					
New ! Multisports 18-49 ans	59.50			18 - 49					
Multisports 50 et +	96.00			50 et +					
Sports Aventure (internat : dimanche)	280.50		10-13 di 11/07		13-17 di 25/07	13-17 di 25/07		13-17 di 25/07	

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions débuteront le 23 mars à partir de 12h (pour l'externat) via notre site Internet [www.sport-adeps.be](http://www.sport-adeps.be)

- ➔ Sélectionnez « trouver un stage » sur la partie droite de la page d'accueil
- ➔ Sélectionnez les critères de votre choix pour affiner votre recherche (exemple : destination : Engreux)
- ➔ Cliquez sur le stage que vous avez sélectionné et inscrivez-vous.



Reprise :  
6 avril 2021

# MARCHÉ HEBDOMADAIRE

PLACE DU COMMERCE À BERTOIGNE  
LES MARDIS DE 14H À 19H

Poisson, viande, fromage, olives, textile, confiserie, fruits  
et légumes, plantes, pâtisserie, etc.

EN DEHORS DES MARCHÉS HEBDOMADAIRES, LA PLACE DU  
COMMERCE ACCUEILLE DES FESTIVITÉS ET D'AUTRES  
COMMERÇANTS !

## Plus d'informations :

Administration communale : [www.bertogne.be](http://www.bertogne.be) ou 061/21.61.09

Référent marché pour les ambulants : P. De Bont - 0495/34.19.22



## PERMANENCE

**Christian GLAUDE** - Bourgmestre  
Samedi de 9h à 10h  
0498 38 55 37  
[bourgmestre@bertogne.be](mailto:bourgmestre@bertogne.be)

**Jean-Marc FRANCO** - 1<sup>er</sup> Echevin  
Sur rendez-vous  
0474 86 01 51  
[jeanmarc.franco@bertogne.be](mailto:jeanmarc.franco@bertogne.be)

**Gretel DEQUAE-SCHRIJVERS** -  
2<sup>ème</sup> Echevin  
0493 87 90 55  
[gretel.schrijvers@bertogne.be](mailto:gretel.schrijvers@bertogne.be)

**Eric DEMEUSE** - 3<sup>ème</sup> Echevin  
Sur rendez-vous  
0498 75 84 28  
[eric.demeuse@bertogne.be](mailto:eric.demeuse@bertogne.be)

**Michel PONCIN** - Président du CPAS  
Mercredi de 9h à 12h  
061 21 72 55 - 0494 37 65 68  
[president.cpas@bertogne.be](mailto:president.cpas@bertogne.be)

## L'ADMINISTRATION COMMUNALE EST OUVERTE:

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les personnes qui ne peuvent  
se présenter pendant les heures  
d'ouverture des bureaux,  
un service de rendez-vous existe :

**061 21 61 09**



[www.bertogne.be](http://www.bertogne.be)